

Paiement d'un acompte sur dividende 2014 de 0,56 euro par action

Paris, le 17 décembre 2014

Le Conseil d'administration de Safran (Euronext Paris : SAF) s'est réuni ce jour et a décidé de la distribution d'un acompte à valoir sur le dividende de l'exercice 2014 de 0,56 euro par action pour un montant total d'environ 233 millions euros.

Le détachement de l'acompte est fixé au 19 décembre 2014 et sa mise en paiement interviendra le 23 décembre 2014.

Prochains événements :

- Résultats annuels 2014 : 25 février 2015
- Chiffres d'affaires T1 2015 : 22 avril 2015
- Assemblée générale : 23 avril 2015

CONTACT PRESSE

Catherine Malek
+33 (0)1 40 60 80 28
catherine.malek@safran.fr